



Protocole sanitaire de Ecole Notre Dame - Questembert

Protocole rédigé à partir du « Protocole sanitaire des écoles maternelles et élémentaires » - Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse du 26 août 2020

Mise à jour – 28 août 2020

Rappels des principes généraux

Appliquer les gestes barrières

Maintenir la distanciation sociale dès que cela est possible

Assurer le nettoyage et la désinfection des locaux

Communiquer et informer enfants et parents

<p>Règles des 3 M (mains, masque, mètre)</p>			
--	--	--	--

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. De même, les élèves ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre dans l'école ou l'établissement scolaire. Ils en informent le directeur.

Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles.

L'accès des accompagnateurs aux bâtiments scolaires n'est pas interdit mais limité au strict minimum. il doit se faire après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection et respecter une distanciation physique d'au moins un mètre.

<p>Accueil parents et élèves</p>	<p>Matin (8h30-8h45) Accès : Portail rouge et portail gris (parking plateau)</p>	<p>Tous les élèves doivent se rendre en classe dès leur arrivée à l'école. *Parents maternelles peuvent accompagner les enfants jusqu'à la porte de la classe. *Les parents élémentaires (CP-CM2) pourront entrer de manière exceptionnelle sur la cour. Les élèves se rendront en classe de manière autonome.</p>
	<p>12h Accès : Portail Rouge <u>uniquement</u> (Portillon "cantine" interdit)</p>	<p>Les parents peuvent entrer sur la cour à l'ouverture du portail. *Parents maternelles : attendent à l'entrée du bâtiment de la classe de leur enfant. *Parents élémentaires (CP-CM2) : attendent sur la cour.</p>
	<p>13h20 Accès : Portail rouge <u>uniquement</u></p>	<p>Accueil des élèves sur la cour *Parents maternelles peuvent accompagner les enfants. *Les parents élémentaires (CP-CM2) pourront entrer de manière exceptionnelle sur la cour.</p>
	<p>16h30 Accès : Portail rouge et portail gris (parking)</p>	<p>Les parents peuvent entrer sur la cour à l'ouverture du portail. *Parents maternelles : attendent à l'entrée du bâtiment de la classe de leur enfant. *Parents élémentaires (CP-CM2) : attendent sur la cour.</p>

Gestes barrières	<ul style="list-style-type: none"> - Les gestes barrières devront être appliqués en permanence, partout, par tout le monde. Se laver très régulièrement les mains. Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir. Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter. Se tenir à distance et ne pas se toucher. - Dans un vocabulaire adapté à leur âge les enfants seront formés aux gestes barrières par leur enseignant. - Merci d'anticiper en famille. Les gestes barrières devront être scrupuleusement respectés.
Réunions de classe	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 1 seul parent et sans enfant. ➤ Port du masque obligatoire. ➤ Distanciation autant que possible ➤ Désinfection des mains ➤ Limitation des points contacts
En classe	<ul style="list-style-type: none"> - Chaque enfant doit prévoir sa propre gourde ou petite bouteille d'eau.(sauf classe de TPS/PS (Martine)) - Les enfants doivent être autonomes avec leurs vêtements et leurs chaussures (à scratchs par exemple)
Récréations	<ul style="list-style-type: none"> - Les récréations seront échelonnées afin de limiter le brassage autant que possible.
Masques	<ul style="list-style-type: none"> - Le port du masque est proscrit pour les élèves maternelles. - Le port du masque n'est pas obligatoire en élémentaire (à partir du CP). Les enfants pourront porter le masque fourni par la famille si vous le souhaitez mais l'enseignant ne sera pas tenu responsable d'une mauvaise utilisation de ce dernier. - Le port du masque est obligatoire pour les enseignants et personnels. - Le port du masque sera aussi obligatoire pour toutes les personnes qui auront besoin d'accéder au sein de l'établissement (cours et bâtiments).
Lavage des mains	<ul style="list-style-type: none"> - Les enfants se laveront les mains à chaque début et fin de journée, après chaque passage aux toilettes, avant le repas et après s'être mouché. - Le lavage des mains à l'eau et au savon sera privilégié. Une solution hydro alcoolique adaptée aux enfants pourra être éventuellement utilisée.
Anniversaires	<ul style="list-style-type: none"> - Les gâteaux et bonbons sont interdits. Les anniversaires ne seront pas oubliés mais fêtés de manière différente au sein de la classe.
Salles communes (réunions enseignants et/ou associations	<ul style="list-style-type: none"> - Désinfection des mains - Masque - Distanciation - Limitation du nombre et des "face à face"

L'ensemble de l'équipe pédagogique de l'école Notre Dame vous remercie de votre compréhension et de votre collaboration.

